

Athénée Royal de Thuin

Drève des Alliés, 11

6530 Thuin

Tél. : 071/ 59 05 30 – Fax : 071/ 59 46 99

Site : <http://www.arthuain.be>

PROJET D'ETABLISSEMENT

2015-2018

En attente d'approbation par Mme la Ministre

Guide de lecture ...

- | | |
|---|------|
| 1. Présentation de l'établissement | p 3 |
| 2. Pourquoi un projet d'établissement ? | p 4 |
| 3. Notre projet : sa motivation, sa spécificité | p 5 |
| ➤ Assurer à chaque élève son épanouissement dans la société | p 5 |
| ➤ La qualité de l'apprentissage pour permettre à chaque élève le dépassement de soi | p 6 |
| ➤ La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire | p 7 |
| ➤ L'accueil et l'intégration des élèves à besoins spécifiques | p 8 |
| ➤ Liaison primaire-secondaire | p 8 |
| ➤ Préparation des élèves à l'enseignement supérieur | p 8 |
| ➤ Modalités d'évaluation dans l'enseignement qualifiant | p 8 |
| ➤ Organisation de l'EPA | p 9 |
| ➤ Mise en pratique de ce projet | p 9 |
| 4. Volet propre au fondamental | p 10 |

1. Présentation de l'établissement

Situé en zone urbaine, l'Athénée Royal de Thuin se trouve non loin du centre de la partie haute de la ville.

Il est accessible en train (ligne Charleroi-Erquelines), en bus (lignes TEC 72, 91, 109A, 192, 194 avec arrêt devant l'école ou à proximité), en voiture (parking aisé), à vélo ou à pied.

Il comprend 2 sites accueillant des élèves de l'enseignement maternel à la fin de l'enseignement secondaire.

Enseignement fondamental

Enseignements maternel et primaire : Grand'Rue, 52 à 6530 Thuin

Tél. : 071/ 59 04 20

L'implantation située au cœur de la ville haute, dans un bâtiment historique, accueille des enfants dès l'âge de deux ans et demi jusqu'à la 6^{ème} primaire.

Enseignement secondaire

Drève des Alliés, 11 à 6530 Thuin

Tél. : 071/59 05 30

Offre d'enseignement :

- **1^{er} degré commun**
- **Enseignement général (2^{ème} et 3^{ème} degrés)**
Options : latin, grec, sciences économiques, sciences de base (3H) et sciences générales (5H/7H), mathématiques (4H-6H), langues modernes (néerlandais/anglais/allemand)
- **Enseignement technique de qualification (2^{ème} et 3^{ème} degrés)**
Options : gestion – technicien(ne) en comptabilité
artistique – arts plastiques

2. Pourquoi un projet d'établissement ?

Le projet éducatif et le projet pédagogique de l'ensemble des établissements organisés par le réseau Wallonie-Bruxelles-Enseignement ainsi que le projet de chacun d'eux, établissent la cohérence entre les gestes quotidiens posés par tous les membres de la communauté éducative et les valeurs sur lesquelles se fonde l'éducation que Wallonie-Bruxelles-Enseignement veut organiser au bénéfice des jeunes qui lui sont confiés.

Alors que le projet éducatif de Wallonie-Bruxelles-Enseignement définit des valeurs à portée générale (démocratie, ouverture et démarche scientifique, respect et neutralité, émancipation sociale), le projet pédagogique précise davantage la façon de les mettre en œuvre dans la réalité. Le projet d'établissement, défini par la communauté éducative locale, concrétise ce projet pédagogique en fonction du contexte particulier : il tient compte des choix et des priorités discutées au sein du conseil de participation, ainsi que les réalités locales (population scolaire, environnement, expérience, partenaires,...).

3. Notre projet : sa motivation, sa spécificité

Le choix de notre communauté éducative a été influencé par notre environnement culturel dont la richesse est attestée par un de nos anciens élèves, Roger FOULON, dans **50 ans d'art en Thudinie** : *...La vallée de la Sambre, unissant les monastères d'Aulne et de Lobbes, a été appelée souvent « vallée de la science »...Des écoles y prodiguaient le savoir, des sages y vivaient, des artistes y créaient. Ils ont laissé des traces indélébiles dans le monde et la région...Cette tradition de l'art et de l'écriture s'est transmise de génération en génération...Mais jamais, sans doute, plus qu'en cette seconde moitié du XXème siècle, cette pérennité ne s'est affirmée avec autant de vigueur, de foi et de talent...*

Dans un tel contexte, il convient d'amener nos élèves à prendre conscience des richesses culturelles locales, que l'on retrouve notamment dans la fresque réalisée par les élèves de l'option artistique, et de susciter leur envie de s'y intéresser. Aussi nous envisageons d'organiser des activités spécifiques comme l'étude de textes d'auteurs thudiens, la visite ou l'organisation d'expositions, la visite de sites... et de développer des synergies avec l'une ou l'autre personnalité, association ou organisation locale.

Assurer à chaque élève son épanouissement dans la société

Sur un plan plus général, il nous paraît essentiel de former nos élèves à leur rôle de citoyens responsables, tant dans notre pays que dans l'Europe en évolution et cela suivant nos valeurs de neutralité. Des activités favorables à leur formation à la vie démocratique et à leur intégration dans la société seront recherchées. Nous insistons sur celles qui favorisent la pratique d'une langue étrangère en dehors du local de cours (accueil d'étudiants étrangers, échanges scolaires, voyages, participation à des concours linguistiques et à des rallyes culturo-linguistiques).

La maîtrise des outils de communication – les langues vivantes en sont – favorise l'intégration de nos élèves dans notre Europe qui est incontestablement polyglotte.

C'est dans cet esprit de développement de l'étude des langues et d'importance de la communication que l'activité langue anglaise est ouverte au 1^{er} degré dès l'année scolaire 2015-2016.

La maîtrise de la langue française est un objectif essentiel et transdisciplinaire que l'ensemble du corps professoral de l'ART développe à travers plusieurs approches.

L'organisation d'activités théâtrales valorise les élèves, développe leur créativité, renforce leur esprit de cohésion, améliore leur capacité de s'exprimer oralement et promeut la culture.

Des excursions accompagnées de réflexions permettent aux élèves de découvrir l'importance de notre patrimoine naturel, d'analyser l'impact des activités humaines et d'étudier concrètement des questions importantes pour notre société : questions à aspects économique et écologique, protection de la biodiversité, responsabilité en matière de mise en œuvre d'une politique de développement durable... En assurant une approche multidisciplinaire des cours à caractère scientifique ou économique, nous permettons une vision globale des thèmes abordés, nous favorisons une meilleure maîtrise des liens qui existent entre les notions théoriques et pratiques et nous développons des aptitudes d'analyse, de synthèse, d'ouverture d'esprit et de critique positive. Ceci correspond à notre volonté de former des citoyens aptes à aborder tant l'enseignement supérieur que la vie professionnelle.

L'intérêt des activités para ou périscolaires est indéniable. Nous continuerons à favoriser la participation à des activités telles que concours culturels et activités organisées par la Fédération sportive de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans la mesure du possible, des séances de natation seront prévues : pour le secondaire durant les cours d'éducation physique ; pour le fondamental, développement corporel en milieu aquatique en complément aux cours d'éducation physique. En éducation physique, le cours est axé sur le renforcement.

Pour aller de l'avant, nous resterons attentifs aux innovations pédagogiques mises en œuvre en vue d'atteindre des objectifs généraux poursuivis par Wallonie-Bruxelles-Enseignement. L'école s'équipe en ce sens de tableaux interactifs. Nous disposons d'un centre Cybermédia. Le multimédia est un outil pédagogique porteur : il favorise le développement de nombreuses compétences intellectuelles, culturelles et relationnelles ; il donne du sens et du plaisir à l'apprentissage ; il contribue à faire de l'élève un citoyen du monde. Néanmoins le livre restera un précieux outil de référence.

La qualité de l'apprentissage pour permettre à chaque élève le dépassement de soi

Assurer la réussite des élèves étant une de nos principales préoccupations, nous continuerons à organiser diverses activités spécifiques, en fonction de nos possibilités d'attributions.

Dans le primaire, remédiations et soutien pédagogique sont organisés en parallèle avec d'autres activités. Si un élève de l'enseignement fondamental est amené à fréquenter une

année complémentaire, il bénéficiera d'un enseignement différencié au sein de son cycle notamment par des travaux en ateliers.

Pour favoriser la communication entre les élèves, les parents et le personnel enseignant, les parents seront conviés à diverses activités auxquelles participent leur(s) enfant(s).

Dans le 1^{er} degré du secondaire (à partir de l'année scolaire 2015-2016), des grilles-horaires proposant 28H de formation commune et 4H d'activités complémentaires seront organisées. Les élèves en difficulté ont la possibilité de suivre des activités spécifiques de remédiation, de remise à niveau ou de structuration des acquis et de construction d'un projet scolaire dans le cadre d'un Plan Individuel d'Apprentissage (PIA). L'élève disposant de trois ans pour atteindre les socles de compétences de fin de 1^{er} degré, une année complémentaire est organisée au terme du degré. Cette 2^{ème} année supplémentaire est organisée en fonction des besoins spécifiques de nos élèves et au mieux : il sera notamment tenu compte des rapports de compétences, des intérêts des élèves et des possibilités organisationnelles.

Un élève de l'année complémentaire organisée à l'issue de la 2^e commune pourra être amené à suivre une partie de ses cours avec des 2^e commune. Afin de lui permettre de découvrir ses aptitudes pour des cours relevant des deux options organisées dans notre établissement en 3^e technique de qualification, 2 périodes d'éducation économique et sociale ainsi que 2 périodes d'éducation artistique au moins figureront dans sa grille.

Au 3^e degré du secondaire, les élèves suivant l'orientation à dominante scientifique sont tenus de suivre une période de physique en complément du cours de sciences à 6 périodes.

La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

Divers moyens spécifiques sont mis en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire. Quand une absence n'est pas spontanément motivée, elle est signalée par un écrit. Lorsque des absences injustifiées deviennent problématiques, un suivi particulier est assuré par la Direction du fondamental et par un éducateur désigné ou un membre de l'équipe de Direction dans le secondaire (Proviseur ou chef d'établissement).

D'autre part, une collaboration étroite avec le centre psycho-médico-social (participation du C.P.M.S. prévue à certains conseils de classe) et des informations spécifiques données durant l'année scolaire favoriseront une orientation adéquate des élèves dans la continuité d'un niveau scolaire à l'autre.

L'accueil et l'intégration des élèves à besoins spécifiques

Dans le cas d'un élève issu de l'enseignement spécialisé et pour lequel l'enseignement ordinaire semble à un moment plus indiqué, l'intégration dans l'enseignement ordinaire sera suivie individuellement par le titulaire de classe (enseignement fondamental) ou par le directeur de classe (enseignement secondaire) et les personnes chargées d'une collaboration étroite avec le C.P.M.S.

Malheureusement, nos bâtiments ne sont pas adaptés pour l'accueil d'élèves à mobilité réduite. Par contre, l'intégration d'un élève à déficience auditive partielle est possible si l'élève bénéficie d'une aide extérieure efficace.

Liaison primaire-secondaire

Notre établissement ayant à cœur d'assurer efficacement une formation permanente et progressive des élèves, de la maternelle à la fin du secondaire, la liaison primaire-secondaire sera développée : séances de contact, informations diverses, brochure, activités communes.

Préparation des élèves à l'enseignement supérieur

Des activités complémentaires de préparation aux études supérieures et une participation à une « Opération Carrières » favoriseront l'accès de nos élèves aux Hautes Ecoles et aux Universités.

Modalités d'évaluation dans l'enseignement qualifiant

Deux options sont organisées en 5^e et 6^e techniques de qualification : l'option arts plastiques (non qualifiante) et l'option technicien(ne) en comptabilité (qualifiante). Un stage extérieur d'une durée de deux semaines en 5^{ème} et de trois semaines en 6^{ème} est programmé avec obligation de l'effectuer. Pour les élèves de l'option arts plastiques, il pourra être tenu compte de son évaluation pour l'attribution du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur). Pour les élèves de l'option technicien(ne) en comptabilité, il sera tenu compte de son évaluation pour l'attribution du CQ (certificat de qualification).

Les épreuves de qualification (option technicien(ne) en comptabilité) intégrées, écrites et orales, seront organisées en janvier et en mai, au 3^{ème} degré. En 5^{ème} année, les épreuves de janvier seront formatives et concerneront les cours de comptabilité, d'informatique et de secrétariat-bureautique ; celles de mai seront certificatives et concerneront les trois cours précités ainsi que ceux d'économie financière, de législation commerciale et de droit social uniquement lors de la défense orale. En 6^{ème} année, les épreuves de janvier seront

certificatives et concerneront les cours de comptabilité, d'informatique et de secrétariat-bureautique ; les épreuves de mai, épreuves certificatives finales, concerneront les cours de comptabilité, d'informatique, de secrétariat-bureautique, de droit fiscal, d'organisation et gestion d'entreprise uniquement à l'oral ainsi que le stage.

Organisation de l'encadrement pédagogique alternatif

Les élèves ayant choisi le cours d'EPA (Encadrement pédagogique alternatif) réalisent les travaux préparés et corrigés par les professeurs de cours philosophiques en perte partielle de charge, sous la surveillance des membres du personnel auxiliaire d'éducation.

Mise en pratique de ce projet

Il peut exister une différence entre un projet et sa réalisation, nous tenons à le signaler. Réaliser un projet, ce n'est pas se soumettre impérativement à des contraintes que l'on s'est fixées car l'expérience est aussi forgée par l'imprévu. Tout voyageur ne doit-il pas, selon le hasard du temps et de ses découvertes, décider d'adapter son projet afin d'en profiter au mieux ? Les voyages forment la jeunesse...

Ainsi, l'organisation de déplacements pour des activités sportives et culturelles (natation, séances de cinéma ou de spectacle, visites d'expositions, voyages tant en Belgique qu'à l'étranger,...) s'inscrit dans notre projet d'établissement et entre dans le domaine d'application de l'article 100§2 du décret du 24/07/97.

La réalisation de ce projet nécessite une formation continue de notre personnel. Des journées de réflexion collective pourront aussi être organisées dans notre établissement, notamment pour initier ou perfectionner aux T.I.C.E. (techniques d'information et de communication liées à l'enseignement) et à l'utilisation du centre cybermédia et des tableaux interactifs, aider à la prévention et à la gestion des conflits ainsi que du stress, stimuler la créativité, réfléchir aux divers problèmes de l'enseignement et à son évaluation.

4. Volet propre au fondamental

Un accueil de qualité, dès le matin, permet à l'enfant de se mettre dans de bonnes dispositions pour les apprentissages et les activités scolaires. Différentes dispositions sont prises en ce sens :

- Le matin à partir de 7 heures 15 et jusque 17 heures 30, nous accueillons les enfants dans un local convivial avec des jeux de société et des livres.
- Chaque matin, un petit-déjeuner est offert aux enfants.
- Une garderie active est assurée le mercredi jusque 15 heures : animation théâtre, bricolages et littérature.

Une école qui écoute

Beaucoup d'enfants sont confrontés à des problèmes personnels et sont donc moins disponibles pour les apprentissages. Avant de commencer sa classe, l'enseignant doit d'abord écouter, rassurer, sécuriser.

L'enfant doit savoir qu'il pourra, à tout moment de la journée, se confier à une personne présente pour l'écouter et le conseiller.

Nous impliquons les enfants dans l'élaboration de nos règles de vie et dans la gestion de l'établissement et de l'environnement de notre école.

Les activités quotidiennes reposent sur des objectifs opérationnels concrets et précis donnant du sens aux apprentissages :

- dans les classes :
 - en créant un climat favorable à la motivation et à l'encouragement,
 - en donnant le droit à l'erreur avec des règles élaborées en commun,
 - en favorisant la pédagogie du projet
 - en assurant, par la concertation, une cohérence dans les apprentissages,
 - en pratiquant le travail par ateliers ou par groupes (langue française, mathématiques, éveil),
 - en rendant l'enfant autonome et responsable par son implication dans son travail (en communiquant les objectifs à atteindre, en lui proposant de « véritables défis »),
 - en pratiquant la pédagogie différenciée et l'évaluation formative.

- L'informatique à l'école :
Dès la maternelle, les enfants sont confrontés au monde de l'informatique. Ils ont la possibilité d'utiliser l'ordinateur pour réaliser, améliorer des travaux (synthèses de leçons, affiches, panneaux, cartons d'invitation, exposés.....) grâce au matériel à disposition dans l'école.

Ils peuvent, lors de mise en place d'ateliers, utiliser des logiciels afin d'améliorer leurs savoirs et leurs savoir-faire et de pratiquer la pédagogie différenciée. L'accès à Internet est possible via le local cybermédia.